

COLLECTIF SORTIR DU NUCLEAIRE AUBAGNE - LA CIOTAT  
(adhérent du Réseau Sortir du Nucléaire)  
335 Chemin des Cardalines  
13400 AUBAGNE



Aubagne le 7 octobre 2014

Monsieur le Député,

Vous allez vous prononcer sur la loi de transition énergétique, qui engagera l'avenir de notre pays pour plusieurs décennies au moins.

En France, la politique énergétique a depuis trop longtemps été laissée aux seules mains d'EDF et a toujours échappé au débat démocratique. Nous vous appelons à vous approprier cette question lors du débat parlementaire, en vertu de vos prérogatives de député.

EDF agit en coulisse pour faire fonctionner ses réacteurs nucléaires jusqu'à 50 voire 60 ans (au lieu des 30 initialement prévus), au mépris des risques accrus d'accident et des coûts astronomiques qu'impliquerait cette prolongation. Nous comptons sur vous pour vous opposer fermement à ce projet.

Nous vous demandons de défendre les positions suivantes lors du débat parlementaire, et de conditionner votre vote de la loi de transition énergétique par leur prise en compte effective :

- l'arrêt immédiat des réacteurs les plus vieux et les plus dangereux, sachant qu'à fin 2014, 33 réacteurs auront déjà dépassé 30 ans de fonctionnement. Avec un objectif chiffré de fermeture de réacteurs à l'échéance 2025 et une feuille de route pour organiser ces fermetures ;
- l'arrêt définitif du programme EPR et le renoncement à tout nouveau projet de réacteur ;
- l'adoption d'un objectif impératif de réduction de 20 % de la consommation finale d'électricité à l'horizon 2025, les économies d'électricité étant un déterminant fondamental d'une vraie transition énergétique.

Un dossier sur la prolongation des réacteurs nucléaires de plus de 30 ans a été remis à votre permanence d'Aubagne.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Pour le collectif, son co-président  
Gérard CHABERT